



Comité départemental de Rugby de l'Hérault

Maison Départemental des Sports
Zac de Pierres Vives – Esplanade de l'égalité
34080 Montpellier Cedex

Agde le 16 octobre 2017

Procès-verbal du comité départemental du 5 octobre 2017 à Mauguio

Le 5 octobre 2017 à 19h10, les membres du bureau du comité départemental de rugby se sont réunis dans le club house du club de Mauguio

Présents:

TUGAS G	MONTAGNE M	SANCHIS J	BEDOS G
BRANDON C	CLOT E	COCHET L	ARENAS P
GARCIA J	DELPAPA S	FAURE F	TEROL G
GARCIA E	LAGARDE JM	MONTARIOL A	NOIROT JC
FERNANDEZ	DANOY D	LASSALVY L	MOISSONNIER P

Absents excusés :

BONACCHI JP	SUNE C	BRUN G	ARAZO JM
PERRET D	JUGE F	MONAR A	NOIROT M
DECUIGNIERE A	MAILHE J		

Absents :

MEZANGES B	BOISSON J	BENAZECH J	AMOROS A
BERARD L	PORTES L	HOUOT T	GUERRERO B

Le Président ouvre la séance à 19h et rappelle l'ordre du jour :

- validation du PV du précédent comité directeur
- ajouts éventuels au présent ordre du jour
- compte rendu de l'assemblée générale du mois de septembre en Avignon
- élections à la ligue Occitanie
- réorganisation du CD avec la venue des nouvelles missions
- compte rendu de la réunion de rentrée avec les écoles
- CPA arbitrage
- commission rencontres
- commission jeunes
- bilan des diverses commissions
- questions diverses

- Approbation du dernier compte rendu :

Approuvé à l'unanimité

- Ajout à l'ordre du jour :

Le président informe que la veille il a eu un entretien téléphonique avec la FFR et plus particulièrement M A Aspiroz concernant la nouvelle organisation des comités départementaux ainsi qu'un point sur les nouvelles missions qui leurs seront dévolues dès la prochaine saison

• Composition du Comité Directeur de la Ligue :

- Des membres élus : élus par les clubs Via un scrutin de liste, à un tour, avec prime majoritaire = mode scrutin identique à celui de la FFR (via un vote électronique)
- L'ensemble des Comités départementaux situés dans le ressort territorial de la Ligue : Membres de droit, avec voix délibérative représentés par son Président ou à défaut par un membre de leur instance dirigeante désigné par cette dernière

Compte rendu de la dernière assemblée générale du mois de septembre en Avignon :

Le président informe que les modifications concernant le vote décentralisé et la création des ligues ont été adoptées.

L'autre point important abordé concerne le transfert de bon nombre de missions dévolues aujourd'hui aux comités territoriaux et qui incomberont aux comités territoriaux

Aucune observation

- Election de la ligue Occitanie :

Les élections des ligues auront lieu le 9 décembre, a cette occasion le vote se fera de manière décentralisée.

Sur l'Occitanie, à ce jour il y a deux listes : 1 menée par M Sicre et 1 menée par M Doucet

- Fonctionnement du comité départemental :

Site internet : <http://www.cd34-rugby.com/index.php>

Email: D34A@ffr.fr

A compter du mois de janvier 2018 le président souhaite que le comité départemental fonctionne différemment à savoir que les réunions se fassent en 2 parties et de manière simultanée.

Une partie école de rugby animée par le M Montagné et une partie « nouvelles missions » animée par G Tugas.

Pour cela il faudra que dans l'attente de trouver un site qui serait le siège du comité départemental en dehors du bureau de la maison des sports, les écoles qui nous accueillent une fois par mois puissent mettre à disposition 2 salles.

Autre point important, compte tenu de peu de retours concernant les demandes de participants aux différentes actions menées par le CD et afin que tous les membres y participent, les élus et membres associés seront systématiquement désignés, charge à l'intéressé de trouver un remplaçant en cas d'empêchement.

- **Réunion de rentrée des écoles**

Cette réunion s'est tenue le 16 septembre dernier en Agde en même temps que l'action sécurité.

Sur le plan « administratif » seulement 5 écoles n'étaient pas représentées.

Tout s'est bien passé, les échanges ont été sereins

- **Calendrier FFR 2017/2018 :**

Le président informe l'assemblée qu'il a intégré la commission nationale des écoles de rugby sur la partie U14. Il rappelle que sont prévues 3 dates de sélection et que si nous voulons en rajouter sur les dates clubs il n'y a aucune possibilité d'astreindre les écoles à y participer.

Le tournoi du Languedoc est prévu le 21 février 2018. Nous sommes dans l'attente de la confirmation de l'organisation du Batigne et de sa date.

Le CD de la Lozère souhaite organiser le tournoi de Mende concernant les U14 première année dit U13 le 29 avril 2018. La plus-value sportive n'apparaît pas sans compter les frais inhérents à ce déplacement. Il est mis au vote la participation d'une équipe du CD34 à ce tournoi. Les membres présents se prononcent contre à l'unanimité. Le président informera le CD de la Lozère.

Une invitation adressée par PACA pour participer à un challenge U12 inter-régional nous a été adressé. Compte tenu des déplacements que cela pourrait engendrer pour nos écoles, les membres présents se prononcent contre à l'unanimité. Le président informera l'organisateur du challenge.

Concernant l'ORC, pour les garçons il aura lieu le 23 décembre matin à Clermont l'Hérault et pour les filles le 2 décembre sur un site à déterminer.

- **Commission rencontres**

Sur la première journée U14 à VII il est constaté une baisse des effectifs. A noter que les inscriptions dans les écoles sont encore en cours. Il faut adapter les rencontres et positionner les équipes sur différents niveaux A, B et peut être C dans certains cas.

Concernant l'arbitrage nous rencontrons des soucis de terrains afin de pouvoir accueillir toutes les équipes. Le même jour il y a les ateliers des U8 aux U12 et ces derniers ont lieu aussi le matin.

Pour rappel le nombre d'équipes par catégorie et de disponibilité de terrains ne permet pas sur notre département de tout faire l'après-midi.

Une réunion sur les U14 est prévue le 14 octobre en Midi Pyrénées, s'y rendront M Montagné et M Noiro. Le responsable grand sud de cette catégorie est R Tuber du pays catalan.

- **Services civiques :**

J.M Lagarde excuse Jordan pour son absence à cette réunion. Ce dernier assure le suivi de la communication via facebook et va aider à la collecte des résultats des U14 afin de décharger sur cet aspect M Montagné et G Bedos, il préparera le tableau de classement également.

Le président indique que Louis qui a comme tuteur B Guerrero va mettre un questionnaire en place à destination des écoles afin de connaître leurs besoins sur l'aspect médical.

- **Bilans des commissions :**

Commission éthique et discipline :

Hormis le souci rencontré sur le tournoi mer et soleil 2017 et qui tient à la sécurité il n'y a rien de particulier à signaler.

J Sanchis souhaite se retirer de cette commission composée P Arenas et D Fernandez.

Scolaire :

Il a été constaté un souci avec le versement des subventions FFR aux lycées et collèges du département qui ont une section sportive. G Tugas a pris contact avec la FFR qui va effectuer rapidement les versements.

Le cycle balle ovale démarre et il sera fait appel aux membres du comité pour aller sur les sites.

Le président rappelle qu'il avait demandé en septembre qu'un dossier de la commission lui soit présenté sur les actions menées par Hérault sport, l'opportunité des sites choisis et des dotations données. A ce jour il n'a toujours rien reçu. Ce dossier avait déjà été évoqué lors de la saison 2016/2017. Il souhaite qu'en février le dossier soit bouclé et des propositions faites afin de rencontrer Hérault sport et préparer la saison 2018/2019.

Sur l'aspect financier un versement de 866 euros qui permettait l'achat des ballons distribués à été versé et rien pour le moment concernant balle ovale.

- **divers :**

- le président a reçu une invitation pour l'inauguration du stade de Beaulieu à 14h30 samedi 14 octobre, ne pouvant s'y rendre c'est P Moissonnier qui représentera le comité départemental.
- Formation : le président, responsable de la formation au comité du Languedoc, indique que tout est lancé et qu'il y a environ 40 stagiaires d'inscrits.
- Tournois privés : aujourd'hui une seule demande nous est parvenue, celle des Coteaux qui vont devoir annuler le tournoi faute de participants. Il est rappelé que lors de tournois il ne peut y avoir de phase de ½ finale et de finale. Il convient que les écoles rajoutent le règlement sportif à leur demande. Un accent sera mis sur la sécurité afin d'éviter les problèmes rencontrés lors du tournoi mer et soleil 2017.

- Labellisation : sont à remettre Lunel et St Jean de Védas. Il convient de programmer une visite pour les Coteaux.
- Eric Clot informe l'assemblée qu'un film a été créé par un papa du Pic St Loup qui a suivi une génération de jeunes. La projection aura lieu le 22 octobre à 16h à la salle du Corum de Montpellier
- M Montagné demande aux élus présents si dans leur école il leur a été fait part de souci lors de visites médicales et plus particulièrement sur l'obligation de faire un électrocardiogramme au repos à partir des U12 et ceci pour les nouveaux licenciés. Peu de remontées.
- Les prochains rendez-vous :
 - 02.11.2017 : Pézenas
 - 14.12.2017 : assemblée générale financière à Capestang

L'ordre du jour étant épuisé le Président adresse ses remerciements à l'ensemble de l'équipe et clôture la séance à 20h50.

Le Président

Le secrétaire général

Gérard TUGAS

Myriam MONTAGNÉ